

XXVII.

MM. COIGNET. — MASSAS.

— BIGNAN. — MONTANDON. — PÉRON. —

M^{me} TASTU.

Le siège de Lyon a été le sujet de divers poèmes qui sont tous plus ou moins médiocres, et qu'il est convenable pourtant de mentionner ici. Nous ne pensons pas que la poésie vienne jamais à célébrer dignement une si noble et si malheureuse lutte, ni que l'histoire elle-même redise avec une voix grave et puissante des faits dont la mémoire s'efface de jour en jour avec ceux qui en furent les douloureux spectateurs.

L'Académie de Lyon avait mis au concours, pour 1824, le siège de 1793 ; aucun des poèmes envoyés ne parut digne du prix, qui ne fut décerné qu'en 1825. M. Charles Massas, alors employé aux douanes, à Lyon, se trouva découragé par cette décision et en appela au jugement du public. Il fit paraître le *Siège de Lyon et poésies diverses* ; Paris, Ladvocat, 1824, in-8°.

En 1825, le prix fut adjugé à M. Coignet, de Saint-Chamond, et à M. Bignan. Un académicien, M. Trélis, fit là dessus un grand rapport, beaucoup trop laudatif, mais on sait que les